

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme qui passe le marché :

Commune de BOURG ARGENTAL
Place de l'Hôtel de Ville
42 220 BOURG ARGENTAL
Téléphone : 04.77.39.61.34
Courriel : mairie@bourgargental.fr

Procédure :

Marché Public passé selon une Procédure adaptée ouverte en vertu des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique

Objet du marché :

Travaux pour la réalisation du programme voirie 2020
Les travaux sont divisés en 2 lots :
Lot 1 : Voirie – Route de l'Adroit de la Roche
Lot 2 : Voirie – Route des Préaux (2^{ème} phase)

Durée du marché ou délai d'exécution :

4 semaines à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux. Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux : fin octobre 2020.

Sélection des candidatures :

Au regard des documents fournis (détails dans le règlement de consultation), les candidatures seront sélectionnées par le pouvoir adjudicateur, ou son représentant, en fonction de la capacité professionnelle, technique et financière des candidats.

Critères d'attribution du marché :

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché à l'entreprise qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en vertu des critères pondérés suivants :

1. Prix : coefficient de pondération de 60 %
2. Valeur technique : coefficient de pondération de 40 %

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'engager éventuellement une négociation avec les candidats de son choix ayant présenté une offre conforme et complète. Un dialogue écrit ou oral sera mis en œuvre. Après examen des offres, l'entité adjudicatrice engagera des négociations avec les 3 candidats sélectionnés.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Marché financé sur le budget principal de la commune. Les paiements interviendront par virement bancaire, le délai global de paiement des factures est de 30 jours.

Retrait du dossier :

Les documents de la consultation peuvent être obtenus, gratuitement, par écrit auprès de la commune de Bourg-Argental ou téléchargeable sur le site de la ville : <http://www.bourgargental.fr/-Les-marches-publics-.html>

Date limite de réception des offres :

Les offres pourront soit :

- être envoyées, sous plis recommandés avec accusé de réception à Monsieur le Maire, Place Hôtel de Ville – 42220 Bourg-Argental,
- être déposées contre récépissé à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture des bureaux,

La date limite de remise des offres est fixée au 17 septembre 2020 à 12h00 (midi)

Voie de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - Téléphone : 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65 - Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Date de publication l'avis d'appel public à concurrence : le 24 août 2020